

Quelques pistes pédagogiques autour de la charte de la laïcité au cycle 3



Deux objectifs

- Réfléchir autour du document.
- Connaître les documents officiels qui peuvent aider à mettre un projet en place autour de la charte et de son affichage.

Les documents officiels sont :

- * Bulletin officiel n°33 du 12 septembre 2013 : Charte de la laïcité
- * les documents <http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

On y trouve : - la charte en A4 et en A3 ainsi qu'un lien avec la déclaration des droits de l'homme.
 -la circulaire d'accompagnement
 - les ressources pour une pédagogie de la charte soit :

- [La Charte commentée](#) : explication et commentaire des thèmes et des notions majeures du préambule de la Charte et de chacun de ses 15 articles.
- [Textes de référence et pistes bibliographiques](#) : corpus de textes législatifs et réglementaires fondant en droit le principe de laïcité et les autres valeurs de la République, et bibliographie succincte.
- [Les mots-clefs de la Charte de la laïcité à l'École](#) et les programmes d'enseignement : citoyenneté, croyance, culture, devoir, discrimination, droit, égalité, laïcité, liberté, religion, République, chacune de ces notions majeures de la Charte est mise ici en regard avec plusieurs thèmes des programmes des différents niveaux, de l'école au lycée, afin qu'ils soient l'opportunité d'une référence à cette Charte et au principe de laïcité.

« Tout au long de l'année scolaire 2013-2014, le site Eduscol sera alimenté de ressources pédagogiques autour des questions de laïcité. »

Piste d'activités : Mettre en affichage la charte dans l'école

● ● Affichage de la charte

Dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré public, la Charte de la laïcité à l'École **est affichée de manière à être visible de tous. Les lieux d'accueil et de passage sont à privilégier.** À cette fin, des affiches de grand format vous ont été envoyées pour mise à disposition de l'ensemble des écoles et des établissements. Ces affiches sont également disponibles, en tant que de besoin, auprès des centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP). Sur le site Eduscol, la Charte de la laïcité à l'École est téléchargeable dans un format maniable et propice à sa diffusion la plus large possible et à son appropriation par l'ensemble de la communauté éducative.

Il est souhaitable que l'affichage de la Charte de la laïcité à l'École dans les locaux scolaires revête un caractère solennel et constitue un moment fort dans la vie des écoles et des établissements. Le texte de la Charte de la laïcité à l'École devra, à tout le moins, être porté dans les meilleurs délais à la connaissance de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Il revient en priorité aux chefs d'établissement et directeurs d'école d'assurer non seulement l'affichage, mais la diffusion de cette charte, en direction de l'ensemble de la communauté éducative, ainsi que des partenaires locaux de l'École, acteurs éducatifs et représentants associatifs notamment. Il leur revient aussi de réfléchir avec l'ensemble des équipes pédagogiques aux moyens de faire vivre la réflexion sur la laïcité dans leur établissement, à partir de cette charte. Les membres des corps d'inspection l'incluront dans leur accompagnement pédagogique. Les conseillers principaux d'éducation, les référents vie lycéenne et les professeurs principaux donneront aux élèves, notamment aux élèves élus, les moyens de se saisir de ce texte et, par là, de participer activement à la connaissance du principe de laïcité au sein de leur établissement scolaire.

Extraits : Circulaire d'accompagnement de la charte

Une visibilité de tous

- Affichage à caractère solennel
- Un moment fort dans la Vie de l'école
- Faire connaître à tous les membres de la communauté éducative

- Affichage et diffusion = **responsabilité du directeur**
- Faire vivre la charte dans l'école avec son équipe
- Accompagnement pédagogique institutionnel

Dans les écoles et les établissements d'enseignement du second degré publics, il est demandé de procéder à un affichage visible de la Charte de la laïcité à l'École. La transmission des valeurs et principes de la République requiert en outre, dans l'ensemble des établissements d'enseignement, un affichage visible de ses symboles – drapeau et devise notamment – ainsi que de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789. La Charte de la laïcité à l'École prendra ainsi tout son sens, en cohérence avec l'article 3 de la loi du 8 juillet 2013, codifié à l'article L.111-1-1 du code de l'éducation, qu'il convient de mettre en œuvre en lien avec les collectivités territoriales.

Dans toutes les écoles et tous les établissements scolaires, ces dispositions doivent être accompagnées par une pédagogie de la laïcité et des autres principes et valeurs de la République, qui s'appuie notamment sur la Charte de la laïcité à l'École et qui permette à la communauté éducative de se les approprier. ●

Devise = liberté, égalité, fraternité

● ● ● Mise en œuvre de l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation

Une pédagogie de la laïcité

Afin de mettre en œuvre l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation, dont les dispositions s'appliquent aux écoles et aux établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat, il revient aux chefs d'établissement, aux directrices et directeurs d'école et aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement privé sous contrat :

- d'une part, en lien avec les collectivités territoriales, de prendre les dispositions nécessaires pour que la devise de la République et les drapeaux tricolore et européen soient apposés sur la façade ;
- d'autre part d'afficher à l'intérieur des locaux la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de manière visible et dans des endroits accessibles à l'ensemble de la communauté éducative. Les lieux de passage et d'accueil sont à privilégier. À cette fin, des affiches de grand format seront disponibles auprès des centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP). La Déclaration du 26 août 1789, ainsi qu'un livret pédagogique élaboré par le CNDP, sont également téléchargeables sur le site Eduscol.

Des indications relatives aux normes en matière de pavage et d'inscription de la devise feront l'objet d'une instruction ministérielle séparée et seront les seules faisant foi. Toute sollicitation commerciale relative à la mise en œuvre de l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation doit être considérée avec prudence.

Affichage de la charte en lien avec la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26/08/1789

Prendre les dispositions Pour : Installation des drapeaux tricolore et européen sur la façade

Lien avec les collectivités territoriales

CONCLUSIONS :

- En équipe, réfléchir à l'endroit et à la mise en œuvre de l'affichage en faisant participer les élèves. Endroit visible de tous, en lien avec la déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789.
- Ce qui suppose un affichage évolutif pour pouvoir donner du sens à la charte chaque année, dans l'école.
- Moment solennel de cet affichage. Quand ? Comment ? Faut-il reproduire le rituel à chaque rentrée scolaire ? L'obligation de porter la charte à la connaissance des parents :

L'idée est que la charte vive par :

- une mise en art visuel, une mise en voix (textes lus à haute voix) ou la projection de ce qui a été fait au niveau numérique.
- Organiser un affichage qui varierait chaque année selon les activités mises en œuvre dans les classes.
- Prévoir d'en parler avec les parents pour la joindre au règlement intérieur de l'école.
- Porter à la connaissance des élèves : En parler aux élèves, comment ?

Se pose la question des contenus, des modalités.

Avant l'affichage il faut donc penser à la présentation de la charte.

Présentation de la charte à l'école

1) Présentation aux élèves

« Les modalités de l'utilisation de la charte à des usages et des fins pédagogiques feront l'objet de propositions des conseils pédagogiques. » (Cycle, maître)(Extrait de la circulaire)

- **Une question se pose** : Quels articles sélectionnés? Pour quels niveaux de classe ?

- Les enseignants dans un travail d'équipe, pourront chercher les articles qui concernent davantage l'école, les programmes du cycle 2 et du cycle 3 et qui pourront être abordés à travers les différents domaines disciplinaires.

- Il sera nécessaire aussi de chercher une progressivité à travers le cycle, en conseil de cycle.

*Soit par thème selon les articles et par classe.

*Soit à partir d'un thème commun avec approfondissement selon le niveau de classe.

La charte de la laïcité peut être abordée à partir de plusieurs disciplines.



→ En instruction civique et morale Voir l'ouvrage
50 activités pour enseigner l'instruction civique et morale aux cycles 2 et 3

→ En histoire au cycle 3

EX : * Travail autour du monument aux morts au moment du 11 novembre

* Travail autour de la déclaration des droits de l'homme au moment de la révolution française, occasion de chercher des liens entre la déclaration et la charte (CM2).

→ En français

- langage oral avec la mise en place de **débats à visée philosophique** : **DVP** en lien avec les valeurs morales et civiques.

A travers la pratique du DVP il faut envisager une progressivité :

-Les élèves de maternelle cherchent à mettre des mots sur leurs idées.

-Les élèves du cycle 2 cherchent à construire des phrases pour exprimer leurs idées.

-Les élèves de cycle 3 s'engagent dans l'enchaînement des idées.

S'appuyer aussi sur la circulaire complémentaire sur l'instruction morale du 25 août 2011 :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57284

Un programme de thèmes proposés : des notions morales et civiques en quatre rubriques :

1. L'introduction aux notions de la morale

le bien et le mal ; le vrai et le faux ; la sanction et la réparation ; le respect des règles ; le courage ; la loyauté ; la franchise ; le travail ; le mérite individuel.

2. Le respect de soi

la dignité ; l'honnêteté par rapport à soi-même ; l'hygiène ; le droit à l'intimité ; l'image que je donne de moi-même (en tant qu'être humain) ; la protection de soi

3. La vie sociale et le respect des personnes

- les droits et les devoirs ; la liberté individuelle et ses limites ; l'égalité (des sexes, des êtres humains) ; la politesse ; la fraternité ; la solidarité ; l'excuse ; la coopération ; le respect ; l'honnêteté vis-à-vis d'autrui ; la justice ; la tolérance ; la maîtrise de soi (être maître de ses propos et de ses actes) ; la sécurité des autres

4. Le respect des biens

- le respect du bien d'autrui ; le respect du bien public

—————→ **En français c'est aussi :**

- S'entraîner à la **lecture à haute voix, expressive.**

- Travailler autour du **vocabulaire** et apprendre de nouveaux mots.

- Travailler autour de la **littérature de jeunesse.**

Partir d'un album ou d'un texte participe à la création d'une culture commune à la classe (article 7 de la charte). Il existe un choix très large aujourd'hui d'albums traitant de thématiques en lien avec la charte comme la fraternité, la liberté, le respect de l'égalité ...

—————→ **En EPS**

Ateliers type handisport, pratique de la danse, pratique de jeux coopératifs

—————→ **Avec les TUIC**

« ANIMONS LA CHARTE » :

- Mise en avant du travail de recherche qui présente la charte et qui permet de cibler aussi la communication aux parents.

- Mise en avant de la trace écrite =film, diaporama, Didapage, création d'un blog pour l'école.

Christelle Laurent, référente TUIC pour notre circonscription est à votre disposition. Elle peut vous aider, se déplacer dans votre école.

—————→ **En Art Visuel :**

- Dessins par rapport aux thèmes, aux mots, à placer autour de la charte et qui pourront lui donner un aspect plus esthétique.

Pour développer des pistes de travail et des moyens d'action à travers ces disciplines nous avons prévu avec madame l'inspectrice une animation pédagogique à travers le plan de formation et qui s'adresse pour cette année aux enseignants de cycle 3.

Le vendredi 31 janvier de 17h à 19h avec 1h en distanciel pour lire les documents et pour suivre le travail sur un projet.

L'année prochaine nous poursuivrons avec une animation pédagogique pour le cycle 1et 2 sur le thème de la charte de la laïcité et le devenir élève en lien avec les nouveaux programmes.

2) Présentation aux parents :

Pour les directeurs et directrices d'école,

Il s'agit de « faire connaître la charte, d'en éclairer le sens et d'en assurer le respect. » De faire comprendre que si cette charte doit être respectée par les élèves à l'école, elle doit l'être aussi par les parents.

« La charte à l'école nourrira les réflexions et les échanges propres à inspirer un axe du projet d'école. »

(doc Eduscol)

Il est recommandé de la présenter aux parents lors de réunion de rentrée ou au moment de la présentation de l'affichage

Extrait du document Eduscol :

« La charte rappelle que la transmission des valeurs de la République est une mission confiée à l'École par la Nation. Elle rend claire et compréhensible par chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble autour de valeurs communes et pour la liberté d'expression de chaque conscience... »

La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes comme la garantie pour chaque élève d'un accès libre à tous les moyens intellectuels et culturels nécessaires à la construction et à l'épanouissement de sa personnalité singulière et autonome. »

Piste d'activités : Connaître et Comprendre la charte dans l'école :

Rappel du texte officiel EDUSCOL : les ressources pour une pédagogie de la charte

●●● Ressources pour une pédagogie de la Charte de la laïcité à l'École

La nécessaire maîtrise par les élèves du principe de laïcité et des valeurs qui fondent notre République requiert une pédagogie qui les fasse connaître, comprendre et partager.

La Charte de la laïcité à l'École en est un vecteur privilégié, qu'elle soit étudiée dans le cadre des enseignements, notamment en instruction civique et morale, en éducation civique, en éducation civique, juridique et sociale puis, à partir de la rentrée 2015, dans celui de l'enseignement moral et civique, de l'heure de vie de classe ou encore qu'elle soit mise en valeur dans le cadre d'actions éducatives.

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée avec l'intention d'en permettre la pédagogie. Elle énonce dans un langage simple les significations du principe de laïcité, des règles qui en découlent et de leur bien-fondé tout en clarifiant, pour la compréhension de tous, les garanties que ce principe apporte à l'exercice de la liberté, au respect de l'égalité, à la poursuite de l'intérêt général et à la fraternité.

Les cinq premiers articles rappellent les principes fondamentaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale et le fondement solide que la laïcité offre à l'épanouissement de ces valeurs. Les dix articles suivants expliquent ce que doit être la laïcité de l'École, qui assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée. La neutralité des personnels et la laïcité des enseignements y sont rappelés, de même que les règles de vie,

respectueuses de la laïcité, dans les différents espaces des établissements scolaires publics.

Tout au long de l'année scolaire 2013-2014, le site Eduscol sera alimenté de ressources pédagogiques autour des questions de laïcité.

Nouveau domaine pour 2015 :
Enseignement moral et civique

2 groupes d'articles

- 5 premiers sur les valeurs de la république
- Les 10 articles suivants = la laïcité à l'école et l'accès à une culture commune

I) **Comprendre le lexique de la charte :**

Enseignement transversal en fonction des disciplines.

Parmi les 3 documents ressources ,accompagnant la CHARTE, voir celui qui concerne :

Les mots clefs de la Charte et les programmes d'enseignement

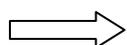
Ce document peut aider les enseignants à être au clair sur le sens des mots. Ainsi ils pourront mieux faire comprendre à leurs élèves la signification de certains termes de la Charte mais aussi connaître dans quel domaine ils pourront être mis en évidence. Il s'agira aussi d'un aspect transversal de l'apprentissage du vocabulaire.

→ Vous pouvez sélectionner les mots en équipe sur lesquels l'école s'appuie pour donner du sens à la charte. Pour vous y aider :

Extrait du document : Voir ce qui correspond au cycle 3, au cycle 2 car attention, ce document s'adresse aux enseignants jusqu'au lycée !

Discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Instruction civique et morale, école primaire, cycle 3 : Apprentissage des règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie, refus des discriminations de toute nature. Identifier quelques droits des enfants et pouvoir les illustrer par des exemples (être égaux en droits, filles, garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents) ; savoir citer et illustrer quelques cas concrets de discrimination en fonction de l'âge, du sexe, des opinions politiques, des opinions religieuses, de l'appartenance à un groupe humain particulier (nation, région, ethnie...).
Devoir	<ul style="list-style-type: none"> • Instruction civique et morale, école primaire, cycle 3 : importance des règles de droit dans l'organisation des relations sociales, notion de droits et de devoirs.

Les termes des articles : **citoyenneté**, **droit et devoir**, **discrimination** et **égalité**, **laïcité**, **liberté**, **Religion**, **République**



Nécessité de chercher une progressivité à travers le cycle en conseil de cycle.

- Trouver un moyen à travers chacune des séances, dans les différentes disciplines, pour mettre en avant l'article concerné.

Exemple : l'entourer ou le recopier, l'illustrer afin qu'il puisse se détacher de l'affiche ... (Art visuel / TUIC)

3) Mettre en œuvre certains projets académiques ou nationaux.

* [journée du 20 novembre des droits de l'enfant](#)

<http://eduscol.education.fr/cid66251/journee-internationale-des-droits-de-l-enfant.html>

. <http://www.unicef.fr/>

Participer avec une classe au projet : frimousses des écoles

<http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/frimousses-des-ecoles-2011-06-27>



Les « Frimousses des écoles »

Les Frimousses des écoles est un projet pédagogique qui permet aux enseignants de sensibiliser les élèves du CP au CM2 aux droits de la santé et à l'identité par le biais de la réalisation de poupées en tissu.

👉 [En savoir plus sur les « Frimousses des écoles »](#)

*Ligue des droits de l'homme

Cette année le thème est sur la fraternité



*La journée du handicap du mardi 3 décembre Lettre du recteur et cahier des charges, envoyés en circonscription le 2/12/2013 .A anticiper pour l'année prochaine.

<http://eduscol.education.fr/cid66272/journee-internationale-des-personnes-handicapees.html>

Site très intéressant → On y trouve pour l'école primaire des animations et films proposés, une bibliographie commentée par cycle sur le handicap (tous cycles) et comment se procurer la Mallette USEP « sport scolaire et handicap » (tous cycles)

*Projet autour du harcèlement à l'école

Cette année un concours d'affiche : lutter contre le harcèlement à l'école, concernant les classes à partir du CE1 Site sur Eduscol, beaucoup d'idées aussi. <http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/>

*Projet : le parlement des enfants.

Rédiger une loi sur un thème. Cette année sur la santé ou sur l'usage des nouvelles technologies

4) Utiliser dans les équipes des documents ministériels intéressants

1) ABCD d'égalité : Un document ministériel

<http://www.sante.gouv.fr/abcd-de-l-egalite-la-lutte-contre-les-stereotypes-de-genre-des-l-ecole-maternelle.html>

Sur les principes de l'égalité entre les filles et les garçons:

L'apprentissage de l'égalité de la maternelle au lycée

2013 constituera une année de mobilisation pour "l'égalité à l'école" associant l'ensemble des acteurs éducatifs et associatifs. La construction, dès le plus jeune âge, dès la maternelle, d'une éducation qui porte et transmet la culture de l'égalité entre les sexes est un impératif républicain. Pour que l'école adopte une pratique quotidienne de l'égalité, le ministère de l'éducation nationale lance plusieurs chantiers s'inscrivant dans les priorités définies par la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes dans le système éducatif. Cette convention, qui sera reconduite pour la période 2012-2017 dans les semaines qui viennent, est désormais copilotée par le ministère de l'éducation nationale et le ministère des droits des femmes. Elle engage également la signature des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'agriculture et du travail. Elle définit trois grands axes d'action : la transmission d'une culture de l'égalité entre les sexes, l'engagement pour la mixité dans toutes les filières de formation, la promotion du respect mutuel entre les sexes.

Une culture de l'égalité : la lutte contre les stéréotypes de l'école maternelle au lycée

En primaire : l'ABCD de l'égalité

La création du programme "ABCD de l'égalité", qui s'adresse à l'ensemble des élèves de la grande section de maternelle au CM2 et à leurs enseignants, vise à déconstruire des stéréotypes de genre. Une documentation pédagogique, coproduite par le ministère des droits des femmes et le ministère de l'éducation nationale, sera mise à la disposition des enseignants sous forme physique et numérique. Cet outil pédagogique permettra de travailler sur les connaissances, les attitudes et les comportements des enseignants et des élèves en matière d'égalité filles-garçons et sera accompagné d'une formation. En cours d'élaboration, il sera expérimenté à la rentrée 2013 dans cinq académies et fera l'objet d'un protocole d'évaluation pour être généralisé dans toutes les écoles à la rentrée

Un outil pédagogique en cours d'élaboration et d'expérimentation
Qui sera évalué pour être généralisé à la rentrée 2014

2) les petits égaux

www.lespetitsegaux.org

- Des activités très intéressantes et faciles à mettre en place sont présentées dans le document : les petits égaux

→ Répertoire d'activités visant la promotion de conduites non sexistes entre filles et garçons de maternelle et de primaire.

EX : MS / GS / CP : décorer la chambre de la petite sœur qui va arriver. Page 19

EX : MS / GS / CP : Que fait maman ? Que fait papa ? Page 30

EX : CE1/CE2/CM1/CM2 : De grandes dames et de grands hommes page 43

3) Guide pour agir sur le climat scolaire du ministère de l'éducation nationale (DGESCO)

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/69/6/GUIDE_CLIMAT_SCOLAIRE_PREMIER_DEGRE_269696.pdf

Sur les principes de laïcité et les valeurs de la république, s'intéresser au climat scolaire dans chaque école. Ce guide donne des idées pour développer :

- Les actions favorisant la coopération à l'école

Ex le journal d'école / les blogs d'école

- Travailler sur l'Empathie

- Penser à la médiation entre pairs

Une Animation pédagogique sur le climat scolaire est prévue pour l'année scolaire 2014 2015.

